

Délibération n°154/2023

**Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire
de la Communauté de communes de Puisaye-Forterre**

SEANCE DU 20 SEPTEMBRE 2023

Date de convocation : 13/09/2023

Nombre de présents : 61

Effectif légal du conseil communautaire : 80

Nombre de pouvoirs : 7

Nombre de membres en exercice : 78

Nombre de votants : 68

Date d'affichage : 13/09/2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt septembre à dix-neuf heures, les membres du conseil communautaire se sont réunis dans la salle des fêtes de la commune des Hauts de Forterre, suite à la convocation accompagnée d'une note de synthèse en date du treize septembre deux mil vingt-trois, qui leur a été adressée par le Président, Monsieur Jean-Philippe SAULNIER-ARRIGHI.

Présents ou représentés : BOISARD Jean-François, BROUSSEAU Chantal, BUTTNER Patrick, CARRÉ Michel, CHANTEMILLE Sophie, CHARPENTIER Dominique, CHEVALIER Jean-Luc, CHOUARD Nadia, CONTE Claude, CORDE Johann, CORDET Yannick, CORDIER Catherine, COUET Micheline, DAVEAU Max, DEMERSSEMAN Gilles, DESNOYERS Jean, DROUHIN Alain, DUFOUR Vincent, FERRON Claude, FOUCHER Gérard, FOUQUET Yves, FOURNIER Jean-Claude, GAVILLON Francine, GERARDIN Jean-Pierre, GIROUX Jean-Marc, GROSJEAN Pascale, HABAY BARBAULT Céline, HERMIER Bernadette, HOUBLIN Gilles, JACQUOT Brigitte, JARD Nathalie, JAVON Fabienne, JOURDAN Brice, KOTOVTCHIKHINE Michel, LEGER Jean-Marc, LEPRÉ Sandrine, MACCHIA Claude, MASSÉ Jean, MELLIN Solange, MÉNARD Elodie, MICHEL Nathalie, MILLOT Claude, MORISSET Dominique, PERRIER Benoit, PICARD Christine, POUILLLOT Denis, PRIGNOT Roger, RAMEAU Etienne, RAVERDEAU Chantal, RENAUD Patrice, REVERDY Gilles, RIGAULT Jean-Michel, ROY Daniel, SALAMOLARD Jean-Luc, SANCHIS Jean-Pierre, SAULNIER Nathalie, SAULNIER-ARRIGHI Jean-Philippe, THIEULENT Maryline, VANHOUCHE André, VASSENT Frédéric, VUILLERMOZ Rose-Marie.

Délégués titulaires excusés : ABRY Gilles, BEAUJARD Maryse (pouvoir à M. Drouhin), BECKER Cécile, DA SILVA MOREIRA Paulo (pouvoir à M. Morisset), D'ASTORG Gérard (pouvoir à Mme Hermier), JASKOT Richard, LHOTE Mireille, LOURY Jean-Noël, REVERDY Chantal, VANDAELE Jean-Luc (pouvoir à Mme Lepré), VIGOUROUX Philippe (pouvoir à M. Rigault), WLODARCZYK Monique (suppléante Mme Gavillon), XAINTE Arnaud (pouvoir à Mme Jard).

Délégués absents : CHAMPAGNAT Jean-Louis, GERMAIN Robert, GUILLAUME Philippe, JACQUET Luc, PAURON Éric, PROT Michel.

Secrétaire de Séance : Mme Maryline THIEULENT

OBJET : Décision modificative sur le budget principal 608.00

- Vu l'avis favorable de la commission finances après consultation,
- Après avoir entendu l'exposé du vice-président en charge des finances,
- Sur proposition du Président,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité (68 voix pour):

- Autorise la décision modificative sur le budget principal 608.00 comme suit :

Délibération n°154/2023

Fonctionnement :

Dépenses			Recettes		
Imputation	Libellé	Montant	Imputation	Libellé	Montant
65 - 657363	Subvention budgets annexes 608.07 et 608.15	88 450 €	73 - 7388	Compensation CVAE	162 500 €
014 - 73918	Prélèvement sur fiscalité (TH)	74 050 €			
Total		162 500 €			162 500 €

Investissement :

Dépenses			Recettes		
Imputation	Libellé	Montant	Imputation	Libellé	Montant
AP 2204 21318	Euro Vélo 3	+ 250 000	16-1641	Emprunt	250 000 €
Total		250 000 €	Total		250 000 €

- Charge le Président de signer tout acte relatif à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus
Pour extrait certifié conforme
Le Président, Jean-Philippe SAULNIER-ARRIGHI

